

EXPR'ESS

2^e région française

en termes d'emplois ESS dans l'emploi total : 12,5 %

1 département

dans lequel l'ESS représente plus de 14 % des emplois : le Maine-et-Loire

79 % des communes

comptent au moins un établissement employeur de l'ESS (51 % au national)

L'EMPLOI EN CHIFFRES



15 071 ÉTABLISSEMENTS

• Soit **12,5 %** des établissements privés et publics.



161 929 SALARIÉ.ES

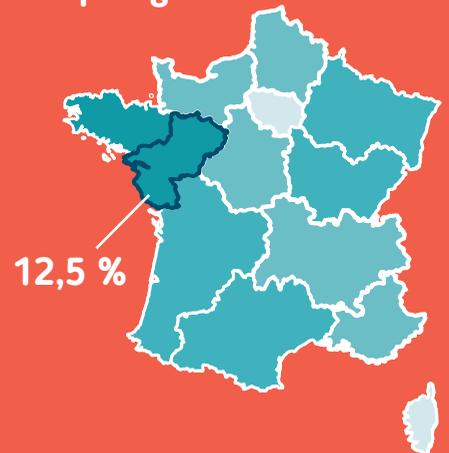
• Soit **12,5 %** de l'emploi privé et public et **15,7 %** de l'emploi privé.
• Soit **10,7** salarié.es en moyenne par établissement.



142 396 ETP

• Soit **1,14** salarié.e pour 1 ETP.
• Soit **9,4** ETP en moyenne par établissement.

Part de l'ESS dans l'emploi global



12,5 %



■ de 7 à 9 % ■ de 11 à 12 %
■ de 9 à 11 % ■ de 12 à 14 %



4 461 456 386 € DE MASSE SALARIALE BRUTE

• Soit en moyenne **27 552 €** de masse salariale brute annuelle par salarié.e (soit 2 296 € bruts mensuels) et en moyenne **31 331 €** de masse salariale brute annuelle par ETP (soit 2 611 € bruts mensuels).

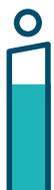
ENTRE 2015 ET 2021

- 9,45 % D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ESS EN PAYS DE LA LOIRE,

soit **- 1,41 %** en moyenne par an.
+ 0,60 % en moyenne par an dans l'économie totale en Pays de la Loire.



Parmi les **161 929 salarié.es** de l'ESS en Pays de la Loire :



79 %
sont en CDI



62 %
sont à temps complet



50 %
sont en CDI à temps complet



8 %
sont cadres



11 %
bénéficient d'un autre type de contrat



68 %
de femmes



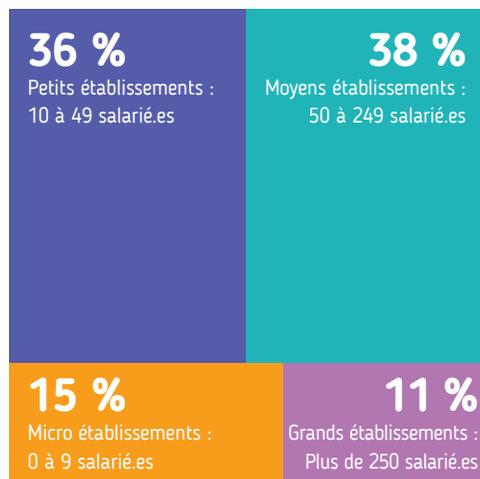
31 %
sont âgés de 50 ans et plus

+ 2,65 % DE SALARIÉ.ES ESS EN PAYS DE LA LOIRE

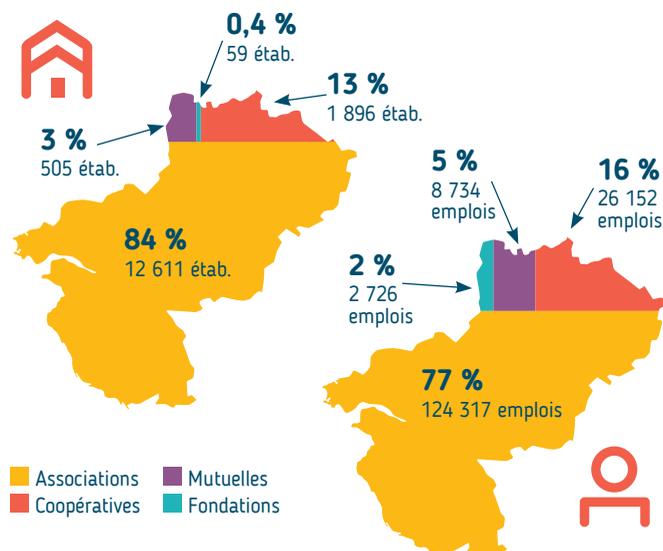
soit **+ 0,37 %** en moyenne par an.
+ 1,04 % en moyenne par an dans l'économie totale en Pays de la Loire.



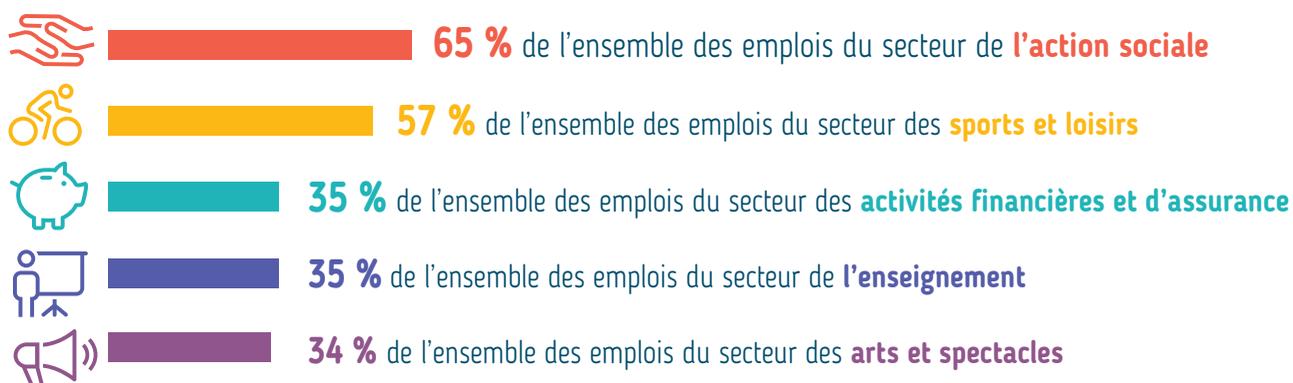
Répartition des emplois selon la taille des établissements



Répartition des établissements et emplois selon le statut juridique



En Pays de la Loire, l'ESS représente :



Source : Observatoire de l'ESS - CRESS des Pays de la Loire, d'après INSEE, FLORES 2018

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'organisation du réseau s'articule autour de l'**observatoire national de l'ESS**, animé par ESS France, et les **observatoires régionaux de l'ESS**, portés dans les territoires par les CRESS.

Le réseau des observatoires de l'ESS a pour **mission légale** de contribuer « à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire », ainsi que de « tenir à jour et assurer la publication de la liste des entreprises de l'économie sociale et solidaire » (article 6 de la loi du 31 juillet 2014). Ce travail de production de données sert à renforcer la connaissance de l'ESS, à souligner l'importance de son rôle dans l'économie et les territoires, et à outiller les acteurs qui concourent à son développement et à sa promotion (entreprises de l'ESS, porteurs et porteuses de projet, collectivités locales, services de l'Etat, grand public).

Directeur de la publication : Gilles CAVÉ

Comité de rédaction :

Céline DURAND, Karine FENIES DUPONT,
Anne LE POCHAT, Marie TEYSSIER

Graphisme :

Amandine DOYEN et Anne LE POCHAT
d'après la charte graphique de CARRÉ VERT

Vous pouvez retrouver les publications
de l'Observatoire sur le site de la CRESS :

www.cress-pdl.org, rubrique

« L'ESS en Pays de la Loire »

LES RDV DES ESSENTIELS DE L'OBSERVATOIRE EN 2022 :

- Data 44, Data 49, Data 53, Data 72, Data 85 : publication avant l'été
- Note de conjoncture : publication au second semestre